



2023 - A qui incombe le devoir d'appeler à Allah ?

question

Le devoir d'appeler à Allah incombe -t-il à tout musulman et à toute musulmane ou se limite-t-il aux ulémas et aux étudiants seulement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si l'on est bien au fait de ce à quoi l'on appelle, il n'y a plus de différence entre le grand uléma, l'étudiant sérieux et l'homme du commun des mortels qui maîtrise bien une question. En effet, le Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Transmettez de ma part, ne ce serait-ce qu'un verset .**

Il n'est pas nécessaire que le prédicateur atteigne un haut niveau de connaissance. Mais il doit nécessairement avoir une bonne maîtrise de l'objet de sa prédication. Car agir avec ignorance et pratiquer la prédication sur une base sentimentale ne sont pas permis.

Nous constatons que les frères qui appellent à Allah alors qu'ils ne possèdent que peu de connaissances sont poussés par la force de leurs sentiments à interdire ce qu'Allah n'a pas interdit ou à prescrire aux serviteurs d'Allah ce qu'Allah ne leur a pas prescrit. Ceci est très dangereux, dans la mesure où interdire ce qu'Allah a rendu licite est comme rendre licite ce qu'Il a interdit. Quand ils critiquent les autres, par exemple, pour avoir pris une chose pour licite, ces derniers pourraient leur reprocher de l'avoir jugé illicite. Car Allah a rendu les deux attitudes égales. À ce propos, Il a dit : **Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues: "Ceci est licite, et cela est illicite", pour forger le mensonge contre Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas.** (Coran, 16 : 116).